

Commune de Plan-les-Ouates

Case postale 17 - 1228 Plan-les-Ouates
Tél. 022 884 64 00 - Fax. 022 884 64 09
E-mail : mairie@plan-les-ouates.ch

N/réf : /tdu

Plan-les-Ouates, le 29 septembre 2009

i:\finances\pb2010\p2010_cadrage.doc

Concerne : Présentation du projet de budget 2010 au Conseil municipal du 29 septembre 2009

Mesdames les Conseillères municipales,
Messieurs les Conseillers municipaux,

Comme la « tradition » le veut, le Conseil administratif dépose aujourd'hui son projet de budget pour l'année 2010.

Avant qu'il soit examiné dans les différentes commissions du Conseil municipal, le Conseil administratif veut vous fournir quelques éléments généraux, les détails seront naturellement discutés de manière plus approfondie durant son examen.

Appréciations globales

Hors imputations internes, ce projet de budget est construit autour d'un niveau de dépenses qui se monte à 45.607 millions de francs et 45.650 millions de recettes, ce qui laisse un excédent de recette de 42'000.

Par rapport aux exercices précédents, ce projet de budget correspond à une augmentation de 1.5 mio de dépenses par rapport au B2009 (ou + 3.6 %) et de 4 mio par rapport aux C2008 (soit + 9.9 %).

C'est dire que par rapport à la situation économique que nous connaissons (et sur laquelle je reviendrai), le Conseil administratif vous propose un projet budget qui refuse d'être influencé plus que de raison par la morosité ambiante, d'autant plus qu'il permet de financer différents projets qui semblent indispensables pour la poursuite du développement de Plan-les-Ouates, dans une perspective responsable et de développement durable.

Il y a toujours deux manières possibles de construire et de présenter un projet de budget : partir des recettes escomptées (ce qui donne une cible de ce qui est réalisable) ou alors

partir des besoins (autrement dit des dépenses) puis vérifier si les recettes escomptées permettent de les satisfaire.

L'élaboration du projet de budget 2010 a été construit sur les besoins, mais permettez moi de vous en faire cette présentation en commençant par les recettes. Car c'est de ce côté que la donne a été le plus modifiée depuis le dernier exercice budgétaire. Mais avant, quelques éléments structurels qui influencent notre projet de budget.

Eléments structurels

Quelques décisions prises à des niveaux différents que celui que nous maîtrisons en toute souveraineté ont des effets structurels sur notre budget tant sur nos recettes que sur nos dépenses :

- **Du côté des recettes :**

Il s'agit en premier lieu des effets de la crise boursière et financière de l'an dernier.

Deuxièmement, la votation populaire de dimanche dernier sur la diminution des impôts cantonaux a un effet direct sur les recettes fiscales communales puisque nous prélevons des centimes additionnels.

L'effet conjugué de ces 2 éléments représente une diminution de nos recettes fiscales estimée à 3'269 KF (soit 2'737 KF pour les PP et 532 KF pour les PM)

- **Du côté des dépenses :**

La nouvelle péréquation financière entre les communes genevoise déploiera ses effets pour la première fois en 2010. Fondée sur un indice de recettes, elle met à contribution la commune de Plan-les-Ouates pour un montant de 2'431 KF, ce qui représente 3 centimes additionnels

Heureusement qu'il y a aussi quelques bonnes nouvelles ! Parmi celles-ci, la suppression des mesures prises en 2006 pour combler le déficit de l'Etat. Cette suppression diminue donc les dépenses communales pour un montant estimé à -1'455 KF

Globalement, ces éléments structurels implique pour Plan-les-Ouates une contraction des recettes de 3'269 KF et une augmentation des dépenses de 976 KF, soit une « charge nette » sur le ménage communal de 4'245 KF

Quelques éléments sur les recettes

Le Département des finances évalue nos rentrées fiscales pour 2010 à 30.71 mio et la Commune à 32.7 mio, estimations basées sur les prévisions de l'institut conjoncturel, soit :

Pour les PP : de 22.590 mio (soit 564'750 F / centime) ce qui représente une diminution de près de 15 % par rapport à 2009 où la valeur du centime est estimée à 663'750 F / centime. Par rapport aux comptes 2008, la situation est encore pire puisque la diminution est de 6.1 mio mais il faut se souvenir que les comptes contiennent également les ajustements fiscaux sur les exercices antérieurs (- 126 KF) et le centime fixé à 44, ce qui n'est pas le cas dans les budgets.

Pour les PM : de 10.120 mio (soit 253'000 F / centime), ce qui représente une augmentation de 21 % par rapport à 2009, où la valeur du centime est estimée à 207'000 F / centime. Par rapport aux comptes 2008, il s'agit d'une diminution de 6.3 mio. Les mêmes raisons que pour les PP expliquent cette contraction (ajustements fiscaux +5'712 KF).

Sur la fiscalité globale, la diminution est de 2.140 mio ou - 6.1 % par rapport au B2009 (valeur du centime en 2010 : 817 KF « contre » 871 KF en 2009). Par rapport à 2008 (année exceptionnelle rappelons-nous), cette diminution est de 12.5 mio !

La taxe professionnelle communale devrait rapporter 6.1 mio, soit une augmentation de 1 mio par rapport à 2009. Montant très proche du produit constaté de la taxe professionnelle en 2008.

Les recettes fiscales représentent plus du 90 % des recettes communales.

Quelques éléments du côté des dépenses

Avec la double approche comptable, qui tient compte à la fois des natures de dépenses et de « l'origine » des dépenses (classification fonctionnelle), il est difficile d'évoquer les grandes lignes résumées des dépenses. Je vais toutefois m'y essayer en parlant surtout des dépenses par nature.

Le niveau global des dépenses est de 45.607 mio de francs, soit 1.582 mio de plus qu'en 2009, ou 4 mio de plus qu'en 2008.

Par natures regroupées, voici les principaux postes qui augmentent :

- Pour le personnel : 11.3 mio soit + 824'000 par rapport à 2009, ou + 7.8 %
Le Conseil administratif sollicite une augmentation de 3.8 ETP (1 ETP pour le SCA, 1 ETP de concierge, 1 ETP de jardiner, 0.6 ETP pour la jeunesse et 0.2 ETP pour la julienne)
Parallèlement, le CA renonce au solde du poste de secrétaire général adjoint qui subsistait dans le budget 2009, soit 0.5 ETP.
Cette augmentation en ETP (avec les charges sociales induites) ainsi que l'application des mécanismes salariaux expliquent cette augmentation.
A noter que ce projet de budget a été construit sur une indexation de 0.7 % (ce qui représente moins de 50'000 F) ; elle sera décidée fin novembre en fonction de l'indexation réelle ; on ne peut exclure qu'elle soit proche de 0.
- Pour les dépenses générales : 13 mio, soit + 38'000 par rapport à 2009, ou + 0.3 %, ou plus 1.7 mio par rapport à 2008 (soit + 15%)
- Les amortissements croissent de 200'000 F par rapport à 2009 pour se situer à 7.7 mio. A noter que le préfinancement de l'école du périmètre La Chapelle-les-Siers a été différé cette année. Pour mémoire, ce montant constitue une part non négligeable du cash flow que dégage la commune.
- L'effet de la nouvelle péréquation financière est de 2.4 mio en charge supplémentaire
- Les subventions sont en hausse de 169'000 F ou + 4.3 % par rapport à 2009 pour se situer à 4 mio, ce qui représente une hausse de 5.8 % par rapport à 2008.

Quelques postes diminuent également

- Les intérêts diminuent de 567'000 par rapport à 2009 (ou - 27 %)
- La rétrocession aux communes frontalières baisse de 1 mio, fin des mesures prises en 2006.
- Les différentes participations à des structures intercommunales voient les prévisions de dépenses diminuer de 424'000 par rapport à 2009 (ou -14 %) pour se situer à 2.6 mio.

Quelques projets expliquent ces augmentations sollicitées :

Renforcer la dotation « technique » de nos services pour qu'ils soient en mesure de faire face à l'augmentation de la charge de travail. Il s'agit principalement des postes ETP sollicités pour les services constructions-aménagement et environnement-espaces verts.

Il est prévu de développer le secteur de la jeunesse, par l'engagement d'un-e travailleur/euse social de plus et par l'augmentation de l'accueil des jeunes (et enfants) les mercredis et vacances scolaires.

Du côté de la culture, la maison julienne est prioritaire dans ce budget puisque les ressources qui lui sont attribuées sont en légère augmentation.

Quels résultats ?

Pour arriver à un budget équilibré, comme nous le demande la législation cantonale, le Conseil administratif a décidé de mieux tenir compte de la fiscalité réelle plutôt que de se cantonner aux prévisions du canton, qui sont élaborées de manière globale pour les 45 communes genevoises.

Souvenez-vous : les résultats fiscaux exceptionnels que nous avons connus ces dernières années sont dus en grande partie à des sous-estimation des recettes ainsi qu'à des ajustements sur les exercices antérieurs.

Si nous n'avions retenus que les prévisions du canton, il nous aurait manqué 1.8 mio pour présenter un budget équilibré.

Fort de nos constats sur les exercices antérieurs, nous avons décidé de modifier à la hausse nos prévisions fiscales de 1.8 mio en considérant tous les paramètres en possession de la commune et notamment l'expérience liée aux ajustements fiscaux successifs. Ces montants ont été introduits dans des natures spécifiques afin qu'ils soient visibles. Ils feront certainement l'objet de discussions approfondies en commission des finances.

Quelques compléments

Vous avez reçu le programmes des investissements. Je vous rappelle qu'il s'agit surtout d'une intention, mais que chaque objet qui figure dans cette liste fera l'objet, le moment venu, d'une délibération en bonne et due forme.

L'administration est en train d'établir une planification budgétaire pluriannuelle. Ce document vous sera remis en novembre.

Il s'agit de projeter les besoins futurs (ainsi que les coûts induits par les investissements prévus) pour vérifier leur faisabilité financière à terme.

En guise de conclusion

Si le budget 2009 a été élaboré autour de l'axe fort de la diminution du centime additionnel, le projet de budget 2010 l'a été dans un contexte d'incertitude assez important, principalement du côté des recettes. En effet, différents éléments exogènes nous inciteraient à une relative prudence.

Toutefois, le Conseil administratif a estimé que, malgré ces incertitudes, notre devoir est de conduire l'administration dans une croissance maîtrisée afin de nous permettre la poursuite du développement de notre commune qui n'est pas près de s'interrompre, vu les quelques projets d'envergure sur lesquels nous travaillons toutes et tous.

Je vous remercie de votre attention.

TD, le 29 septembre 2009